



BIENVENUE À L'ASSOCIATION SYDBR



LIVRET D'ACCUEIL DES BÉNÉVOLES



Préambule.

Vous avez adhéré à l'association Sauvegarde et Valorisation du Domaine de Bonrepos Riquet. Nous vous en remercions très chaleureusement. Nous allons nous retrouver dans une ambiance de convivialité et partager des instants riches humainement, autour de ce domaine remarquable. Ce livret d'accueil destiné aux nouveaux adhérents ne prévaut en aucun cas sur les documents de référence, qui régissent l'association. Il donne au nouvel adhérent un aperçu général de l'organisation, des objectifs et règles de fonctionnement.

Un peu d'histoire.

Le domaine du château de Bonrepos-Riquet fut de 1651 à 1680 la propriété du créateur du canal Royal du Languedoc : Pierre Paul Riquet, né en 1609 à Béziers.

Ce domaine de 29 hectares à la genèse du Canal du Midi « bien patrimonial UNESCO » est classé « Monument Historique » en 2008, et labellisé « Maisons des Illustres » en 2011. Il est inscrit (2023) comme site prioritaire au schéma d'interprétation culturel et patrimonial du Bien Unesco « Canal du Midi ».

Réalisés par Pierre Paul Riquet, les trois bassins d'essais alimentés en cascade apparaissent comme les lieux d'expérimentation de transfert et de stockage d'eau. Ils lui permirent d'évaluer les différentes contraintes d'alimentation en eau du futur canal de liaison entre l'océan et la méditerranée et fort de ses observations dans la Montagne Noire de démontrer la faisabilité de ce projet auprès de la cour du roi Louis XIV, qui ordonnera l'édification du Canal Royal du Languedoc en 1666 et en confiera la réalisation à Pierre Paul Riquet.

Ce domaine « seigneurie » se compose d'un château XVIIème siècle, des bassins d'essais, d'une glacière, d'une grotte de fraîcheur, d'une orangerie monumentale XVIIIème construite par son petit-fils et de jardins d'agrément réservés à la noblesse.

Il est depuis le 28 décembre 2007 la propriété de la commune de Bonrepos-Riquet. L'objectif de cette acquisition par les collectivités « Mairie de Bonrepos-Riquet, Département Haute Garonne et Région Midi Pyrénées » fut et reste de conserver ce domaine passablement dégradé, de restaurer et revaloriser ce patrimoine historique.

Dès 2008, des personnes de tout horizon vont intervenir bénévolement à titre individuel dans ce domaine et reconquérir certains espaces « jardins, bassins et bâtis ». De façon à donner un cadre de fonctionnement à tous ces bénévoles, l'association SVDBR fut créée en 2010 à l'initiative du maire actuel de Bonrepos-Riquet, Philippe Seilles, afin d'assurer à la mesure de l'association, avec l'accompagnement de la commune les missions de sauvegarde et de valorisation.



Nos Valeurs.

La passion du patrimoine, l'engagement dans le bénévolat « don de soi », être ambassadeurs, ambassadrices d'un site remarquable sont les valeurs essentielles et primordiales qui nous animent et nous poussent et nous obligent à agir, dans la conservation et la transmission de l'histoire de ce patrimoine exceptionnel.

Le respect, l'entraide, l'échange, le partage, la convivialité, et la bonne humeur sont les valeurs fondamentales de notre association.

L'association SVDBR

L'association « Sauvegarde et Valorisation du Domaine de Bonrepos-Riquet : SVDBR » d'intérêt public est régie par la loi de 1901, et liée par convention à la commune de Bonrepos-Riquet, propriétaire du domaine.

Les documents qui régissent l'association sont :

- La convention de partenariat « Commune / SVDBR »
- Les statuts SVDBR
- La chartre RGPD « Règlement Général des Données Personnelles »
- Le règlement intérieur
- Les consignes d'accès et de sécurité
- Les bulletins d'adhésion

La convention « Commune / SVDBR » décrit principalement les missions et les relations avec la commune, les moyens financiers et régime d'exploitation, les moyens mis à disposition par la commune, le mode d'occupation du domaine, les subventions, les aspects « assurances et responsabilité », la représentation de l'association, et les engagements.

Les statuts SVDBR décrivent les missions de l'association en cohérence avec celles de la commune, ainsi que toutes les règles constitutives de l'association : durée, composition et fichier (RGPD) des membres de l'association, admission, radiation, cotisation, ressources et obligations financières, assemblée générale ordinaire et extraordinaire, conseil d'administration (CA), bureau, et modalités spécifiques : indemnités, règlement intérieur, modifications des statuts, rupture de convention et dissolution.

La chartre RGPD « Règlement Général des Données Personnelles » a pour objet d'informer les membres « SVDBR » sur les moyens mis en œuvre pour collecter et traiter leurs données à caractère personnel, dans le respect le plus strict de leurs droits. « SVDBR » se conforme, dans la collecte et la gestion des données à caractère personnel, à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dans sa version actuelle, ainsi qu'au RGPD



Le règlement intérieur, complémentaire des statuts décrit les divers points non précisés par les statuts et notamment ceux d'ordre général qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Les consignes d'accès et de sécurité, décrivent les modalités d'interventions sur site, et stipulent les impératifs liés à la sécurité et aux différentes activités et zones autorisées ou interdites d'accès.

Les bulletins d'adhésion « majeurs et/ou mineurs » sont les portes d'entrée dans l'association. Ils permettent d'enregistrer les données « d'un nouvel adhérent ».

Tous ces documents sont disponibles (panneau ou corbeille) dans le couloir du rez-de-chaussée du château ou accessibles sur le site Internet de la commune : « www.bonrepos-riquet.fr » : rubriques château / bénévolat. La lecture et l'approbation de ces documents est obligatoire pour toute personne souhaitant adhérer et participer à l'association.

- Organigramme.

Le bureau

Il se réunit lorsque c'est nécessaire et fixe les orientations et les sujets afférents aux améliorations et développement de l'association. Le bureau assure également l'interface avec la mairie et s'appuie notamment sur le représentant de celle-ci, membre du conseil d'administration. Ces orientations et sujets sont débattus et soumis à l'approbation du Conseil d'administration avant de devenir des décisions enregistrées aux comptes rendus.

Le bureau assure l'ensemble des tâches administratives nécessaires :

- Demandes de subventions diverses
- Dossiers d'identification de l'association (association reconnue d'intérêt public)
- Définition du projet associatif
- Démarches vers les collectivités
- Dossiers techniques
- ...

Les membres du bureau ci-après désignés, s'efforcent de développer leurs compétences par leur participation à des formations, forums, foires, réunions d'information, ... pour parfaire aux besoins de l'association, notamment dans les domaines sensibles :

- Responsabilité des dirigeants d'une association,
- Comptabilité générale et/ou analytique,
- Protection des données « code RGPD »,
- Sécurité, premier secours,
- ...
-
-



Président

Yvon MARTIN

Vice-président

Éric PEREZ

Trésorier

Jean-Benoît FEUILLAQUIE

Secrétaire

Yves LE DOUARIN

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit en fonction des besoins, et en conformité avec les statuts. Il contribue au fonctionnement de l'association dans le respect des règles des associations loi de 1901 et constitue l'interface privilégiée avec l'ensemble des membres actifs de l'association (bénévoles).

Tous les autres membres du conseil d'administration participent et débattent au développement de l'association, à des fins d'améliorations permanentes.

A ce titre, ils se doivent :

- De débattre des orientations et propositions émanant du bureau,
- D'être force de propositions et d'innovations,
- De définir les priorités des tâches à accomplir au sein de l'association (tout secteur : administratif, communication, relations extérieures, activités sur site : accueil, guidage, produits dérivés, atelier couture et costumes, logistique, entretien, petits travaux (bâti et espaces verts), petite restauration plancha, buvette, crêpes, etc), en cohérence avec les budgets de l'association et les attentes de la commune.
- De valider les budgets prévisionnels et les comptes de résultats produits par le trésorier,
- De garantir la sincérité et l'intégrité des opérations et démarches engagées et leur cohérence avec les valeurs de l'association.
- D'établir le dialogue avec les membres actifs, afin d'évaluer les suggestions ou remarques émanant des bénévoles.

La composition du Conseil d'Administration est :

Membres du bureau :

- Yvon MARTIN : président
- Eric PEREZ : vice-président
- Yves LE DOUARIN : secrétaire
- Jean Benoît FEUILLAQUIE : trésorier
-



Autres membres du conseil d'administration

- Gilles BONNEAUD : secrétaire adjoint
- Claude MAITRE : trésorier adjoint
- Gilles BERTHELOMEAU : représentant de la commune au titre d'élu
- Isabelle AMEN
- Alexandra ARABIA
- Marie Noëlle DUPEYRON
- Daniel TOMASI

Les membres du conseil d'administration sont en outre investis dans l'ensemble des commissions qui organisent le fonctionnement de l'association.

- Objectifs.

L'objectif principal de l'association est de contribuer à Sauvegarder et Valoriser ce patrimoine exceptionnel.

Nos actions permettent :

- De maintenir et d'atteindre, tout en s'efforçant de progresser un niveau d'accueil remarquable du site, par l'entretien courant réalisé dans le domaine. « Action de SAUVEGARDE »
- De valoriser le patrimoine bâti & les ouvrages hydrauliques (afin de permettre une nouvelle identification des éléments patrimoniaux grâce à leur mise en valeur) « Action de VALORISATION »
- De redécouvrir la trame viaire du domaine (fonction des espaces, perspectives, points de vue...) « Action de VALORISATION »
- De fédérer les équipes de bénévoles autour d'un projet commun : redonner vie au domaine de Pierre Paul Riquet (notion de patrimoine vivant) « Action de VALORISATION »
- De transmettre l'histoire de la genèse du Canal du Midi au grand public & aux nouvelles générations. (Visites guidées, groupes scolaires, événements, publications, ...) « Action de VALORISATION »
- De contribuer dans la limite de nos capacités financières à des projets culturels : rénovation du patrimoine (ex : grotte de fraîcheur), supports à l'interprétation du domaine (ex : panneaux durables pour le guidage) « Action de VALORISATION »
- D'offrir un domaine exploitable à des fins événementiels (orangerie, terrasses sud, cours Est et Ouest, château grand salon : exposition), qui contribuent à un apport financier pour la commune. « Action de VALORISATION »

- Règles de fonctionnement

Les rapports entre l'association & la mairie sont régis par une convention signée pour 3 ans non renouvelable à échéance par tacite reconduction.



Le représentant de la commune qui siège au sein du conseil d'administration, est chargé de la relation entre la commune et l'association, notamment son président.

Les commissions.

L'ensemble des activités assurées au sein de l'association est organisé en commissions.

Commissions en service et opérationnelles :

- Accueil et visites guidées : *responsables Eric Perez et Gilles Berthelomeau (formation des guides)*
- Produits dérivés
 - Livres : *responsable Gilles Berthelomeau*
 - Vins : *responsable Jean Benoît Feuillaqué*
 - Goodies / boissons : *responsable Michel Matchoro*
 - Produits issus de la couture : *responsable Véronique Pechon*
 - ...
- Petits travaux de rénovation (bâti) *responsable Gilles Bonneaud*
- Déco des espaces visités au château : *responsable Gilles Berthelomeau*
- Entretien des espaces verts (multiples activités) : *responsable Claude Maitre*
- Atelier couture : *responsable Véronique Pechon*
- Equipe costumes : *responsable Chantal Huord*
- Restauration événements : plancha, buvette, crêpes : *responsable Alain Culcasi*
- Restauration journées des bénévoles : *responsables Françoise Altinier et Danièle Feuillaqué*
- Journées Européennes du Patrimoine : *responsable Isabelle Amen*
- Journées des Plantes : *responsable Michèle Aimé*
- Communications et relations extérieures : *responsable Béatrice Tomasi et Yvon Martin*
- Logistique événements : *responsables Daniel Tomasi et André Altinier*
- Entretien matériel : *responsables Daniel Tomasi et Claude Maitre*
- Accueil caisses événements : *responsables Mairie et Jean Benoît Feuillaqué (régie)*
- ...

Nota : cette liste est non exhaustive.

Certaines commissions sont éphémères et correspondent à des projets ponctuels, qui ne nécessitent plus d'encadrement lorsque la réalisation est concrétisée (ex : escalier, panneaux culturels, ...). Un nouvel adhérent peut se joindre à ces groupes de travail, en sollicitant le secrétaire.

Vous en trouverez en annexe de ce livret, le tableau récapitulatif des commissions, ainsi que les contacts respectifs des responsables de commission (coordonnées mail et téléphones).

Vous pourrez, selon vos envies et vos compétences, participer à une ou plusieurs commissions. L'intérêt de se diversifier est de transmettre le savoir faire et d'être polyvalent sur différentes activités. L'expérience se partage et permet de se former auprès de personnes expérimentées.



Les rendez-vous récurrents.

Tous les premiers samedis du mois, nous nous réunissons vers 8 h 30 pour effectuer différents travaux et tâches, en intérieur comme en extérieur. Activités en accord avec les objectifs fixés et pilotées par les responsables de commission qui rappellent préalablement les consignes de sécurité, lors du briefing matinal. A l'issue de cette matinée fructueuse, nous nous retrouvons autour d'un repas convivial organisé par l'association.

Des séances intermédiaires sont proposées suivant un calendrier établi et partagé avec la commune. Généralement, pour ces séances le repas du midi est du type « Auberge Espagnole ».

L'organisation et la préparation d'évènements

Les événements pilotés et organisés par le SVDBR sont :

- Journées des plantes (début novembre)
- Journées du patrimoine (troisième weekend de septembre)
- Conférences (à la demande)
- ...

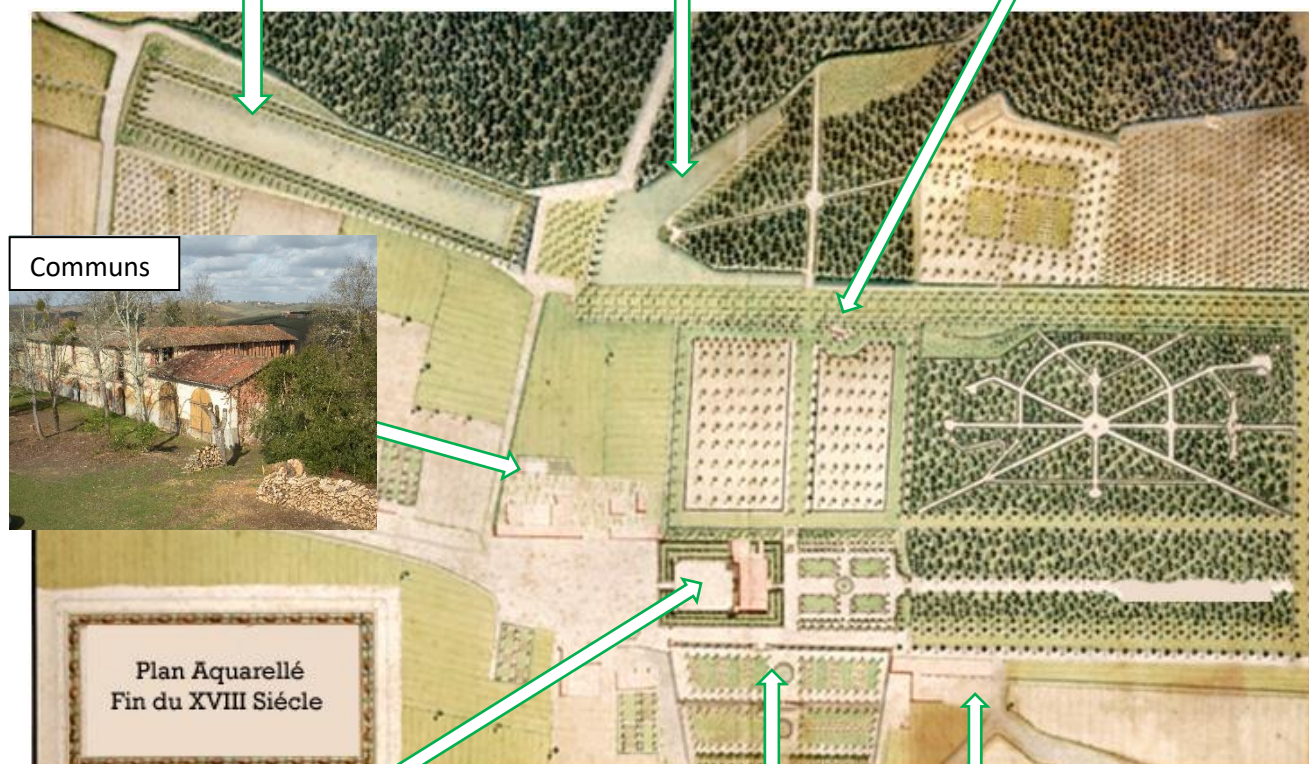
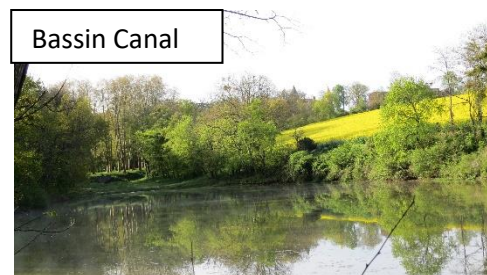
Ces manifestations nécessitent une mobilisation d'un grand nombre d'adhérents, sur plusieurs journées : préparatifs, pendant, et nettoyage, rangement.

Des réunions « préparatoires » sont organisées pour parfaire l'événement, solliciter des bénévoles disponibles et les affecter à des postes vacants, et vérifier l'organisation générale commission par commission, y compris le timing : la diffusion de l'information, la publicité, les achats, l'accueil des prestataires et des visiteurs, la vente de produits dérivés, de nourriture ou de boissons, etc.

Les achats

Vous pourriez être amenés à faire des achats pour l'association ; ils doivent être préalablement présentés au trésorier et agréés par le président. Ils vous seront remboursés sur présentation d'une facture ou d'un ticket de caisse.

Aperçu du Domaine de Bonrepos-Riquet : plan global et principaux points d'intérêts.





Points principaux opérationnels utilisés par SVDBR

Communs :

- zone accueil visiteurs et OT C3G
- porcherie : signalisation routière
- locaux sellerie, écuries, porche, cour arrière (rangements divers)

Château :

- Rez-de-chaussée : cuisines, buanderie, bureau archives SVDBR
- Sous-sols : cuisines d'époque, locaux de travail SVDBR (outils, ateliers, rangements, ...)
- 1er étage : salles couturières et costumes

Pour Conclure

Nous souhaitons vivement que votre adhésion :

- vous apportera personnellement beaucoup de satisfactions et de joies,
- vous permettra de créer des liens humains forts et des amitiés durables.

SVDBR est une jeune association qui poursuivra grâce à vous, sa croissance. Nous espérons que ces quelques pages vous permettront de mieux appréhender notre univers et de vous intégrer très rapidement parmi nous.

L'engagement dans le bénévolat doit se réaliser sans contrainte. Nous vous remercions de venir apporter votre pierre à notre édifice, et surtout prenez du plaisir dans votre participation que nous souhaitons régulière.



Annexe : coordonnées du secrétaire et des personnes ayant une ou plusieurs responsabilités de commission.

Commissions	Prénoms	Noms	Mails	Num Tél
Accueil Guides	Eric	Perez	epz59@yahoo.fr	06 48 86 39 83
Formation guides	Gilles	Berthelomeau	giberthelomeau@gmail.com	06 51 28 88 69
Vins	Jean Benoît	Feuillaqué	tresoriersvdbr@gmail.com	06 82 41 73 00
Goodies / boissons	Michel	Matchoro	mmatchoro@gmail.com	06 74 26 72 69
Produits couture	Véronique	Pechon	jacques.pechon@wanadoo.fr	06 63 17 61 92
Petits travaux	Gilles	Bonneaud	bongillou31@gmail.com	06 18 45 22 64
Espaces verts	Claude	Maitre	clamai02@free.fr	06 68 11 94 30
Costumes	Chantal	Huord	cghuord@yahoo.fr	06 87 53 90 92
Restauration plancha	Alain	Culcasi	alainculcasi@gmail.com	06 60 70 00 92
Restauration SVDBR	Françoise	Altinier	andre.altinier@orange.fr	06 62 10 55 46
Restauration SVDBR	Danièle	Feuillaqué	daniele.feullaquie@hotmail.fr	06 30 06 36 12
JEP	Isabelle	Amen	bamen@wanadoo.fr	06 24 88 25 56
JP	Michèle	Aimé	clauda.ame@orange.fr	07 80 01 49 95
Communications	Béatrice	Tomasi	beadan1@free.fr	06 10 53 59 56
Relations extérieures	Yvon	Martin	presidentsvdbr@gmail.com	06 06 70 69 77
Logistique	Daniel	Tomasi	orna31180@gmail.com	06 60 68 47 89
Logistique	André	Altinier	andre.altinier@orange.fr	06 14 69 22 95
Secrétaire SVDBR	Yves	Le Douarin	assodomaineriquet@hotmail.com	06 70 61 85 84